

Concours externe, interne et de 3^{ème} voie d'attaché territorial

Session 2018

OBJET : Procès-verbal de la réunion d'admission du vendredi 14 juin 2019

ETAIENT REGULIEREMENT CONVOQUES :

Collège des fonctionnaires territoriaux :

Samir ABDELLATIF, administrateur territorial à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre
Francis ALVADO-VINAY, administrateur territorial hors classe au CIG de la grande couronne
Pierre-Yves BLANCHARD, administrateur territorial hors classe au CIG de la grande couronne
Marie BORGEOT, Présidente du jury, administratrice territoriale au département du Val-de-Marne
Sandrine CARRIERE, attachée territoriale hors classe à Nogent-sur-Marne
Anne-Marie GAUTHIER, administratrice territoriale à la communauté d'agglomération du Val d'Orge
Anthony GIUNTA, administrateur territorial à La Courneuve
Didier GUILLOUX, suppléant de la présidente du jury, attaché territorial hors classe à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre
Stéphanie HUMBERT, attachée territoriale hors classe à Antony
Robert LIMMOIS, administrateur territorial hors classe au CNFPT
Florentin MANJAKAVELO, attaché territorial principal à Rueil-Malmaison
Manuel MENAL, administrateur territorial à Villeneuve-Saint-Georges
Bastien MEROT, administrateur territorial à l'EPT Est-Ensemble
Rozenn MERRIEN, directrice territoriale à Saint-Denis
Emmanuel MONNET, attaché territorial hors classe à la Maison des solidarités de Coulommiers
Pascale MORIN, attachée territoriale principale à Villiers-sur-Marne
Jean-Laurent NGUYEN, administrateur général au CIG de la grande couronne
Didier OSTRE, administrateur territorial à l'AMIF

Catherine PIETRI, représentante du personnel de catégorie « A » à la CAP
Françoise RIGAL, administratrice territoriale hors classe à la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne
Céline ROUSSET, directrice territoriale au centre de gestion d'Eure-et-Loir
Joseph SALAMON, ingénieur territorial en chef hors classe au département des Hauts-de-Seine
Alain SALLAIS, ingénieur territorial principal à Garches
Ludovic SOKALEWICZ, ingénieur territorial principal au SIAAP
Claude SORET-VIROLLE, administratrice territoriale au CIG de la grande couronne
Nicolas VIARD, attaché territorial principal à Saint-Jean de Braye

Collège des personnalités qualifiées :

Catherine ALFARROBA, représentant du CNFPT
Lounis AMEDKOUH, directeur du service des sports de Gennevilliers
Marie-Catherine BARIGAULT, directrice générale adjointe des services de Bois-Colombes
Christophe BEY, directeur général des services de Cachan
Stéphane BIECHEY, directeur des services socio-éducatifs de Vitry-sur-Seine
Mickaël BOITELLE, directeur général des services de Villeneuve-le-Roi
Pascale BOURRAT-HOUSNI, administratrice territoriale hors classe de la Ville de Paris
Marie-Jeanne BRIOTET, ancienne directrice générale des services de Suresnes
Patrick CARRE, directeur général des services du Centre de gestion du Cher
Damaly CHUM, directrice générale adjointe des services de Plaine Commune
Richard DAURIAT, ancien directeur régional adjoint de l'UNSS
Véronique DUPONT, chef du service études et développements informatiques du département du Val-de-Marne
Martine FARGET, ancienne directrice générale adjointe des services de Plaine Commune
Aurélia GIBEAUX, directrice générale des services de Chatou
Olivier GILTON, chef du service moyens généraux de la région Ile-de-France
Fabienne GROLLEAU, responsable informatique domaine ressources humaines du département du Val-de-Marne
Stéphane GUNER, responsable service emploi et compétences du département des Hauts-de-Seine
Sonia HASNI, administratrice territoriale détachée
Cédric HERANVAL-MALLET, administrateur de la Ville de Paris hors classe
Jean-François LEONTE, directeur général adjoint des services de Plaine Commune Habitat
Nathalie PERON, directrice générale des services du Centre de gestion d'Indre-et-Loire
Frédéric RAVIER, directeur général des services de Bry-sur-Marne
Jean-Baptiste ROYE, directeur général adjoint des services d'Epinais-sur-Seine
Sylvie VIVIER, directrice de projets de Massy
Stéphane VOISIN, responsable du service action sociale et loisirs du département du Val-de-Marne
Carole ZIEM, directrice des affaires culturelles de Fontenay-sous-Bois

Collège des élus locaux :

Isabelle BEHAGHEL, maire de Vieille-Eglise-en-Yvelines
Christophe BERNIER, conseiller municipal de Gennevilliers
Francis CAMMAL, adjoint au maire de Gien
Pierre COILBAULT, conseiller municipal de l'Hay-les-Roses
Catherine CÔME, maire de Beaumont-Louestault
Aymar de GERMAY, maire de Marmagne
Béatrice de LAVALETTE, adjointe au maire de Suresnes
Philippe EDMOND, conseiller municipal de Maisons-Alfort
Denis FLAMANT, maire de Chavenay
Fabienne GOURSEROL RABE, conseillère municipale d'Aureil
Fanny HERVE, adjointe au maire de Sèvres
Laurence HODE, conseillère municipale de Livry-Gargan
Elvira JAOUEN, maire de Courdimanche
Isabelle JUVIN-MARLEIX, adjointe au maire de La Garenne-Colombes
Claire KAHN, conseillère municipale déléguée de Mitry-Mory
Françoise KERN, adjointe au maire de Pantin
Daniel LEROY, adjoint au maire de Moussy-le-Neuf
Florence MARY, adjointe au maire d'Ermont
Bertrand MASSOT, maire de Luisant
Pascale PARPEX, adjointe au maire de Sèvres
Martine QUIGNARD, adjointe au maire de Lainville-en-Vexin
Nadine RIBERO, conseillère municipale d'Athis-Mons
Didier ROUSSEL, adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre
Carole RUCKERT, adjointe au maire de Rueil-Malmaison
Francis SELLAM, adjoint au maire de Joinville-le-Pont
Sébastien THIROUARD, adjoint au maire de Val-au-Perche

OBSERVATIONS :

Le Jury légalement désigné par l'arrêté n° 2018-353 du 22 octobre 2018, s'est réuni ce jour afin d'établir la liste des candidats admis à la session 2018 des concours interne, externe et de 3^{ème} voie d'attaché territorial.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats à l'oral et compte tenu de leur homogénéité, le jury décide de ne pas opérer de péréquation et d'arrêter définitivement les notes.

Conformément aux dispositions de l'article 4 du décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois ses attachés territoriaux, le jury, compte tenu des résultats des candidats, décide de modifier le nombre de places ouvertes aux concours externe et interne.

Dans la spécialité administration générale, le jury décide de transférer 2 postes du troisième concours vers le concours interne et 105 postes du concours externe vers le concours interne. Le nombre de postes à pourvoir dans cette spécialité s'établit donc comme suit : 78 postes au concours de troisième voie, 305 postes au concours externe et 317 postes au concours interne.

Dans la spécialité gestion du secteur sanitaire et social, le jury décide de transférer 1 poste du troisième concours vers le concours interne et 7 postes du concours externe vers le concours interne. Le nombre de postes à pourvoir dans cette spécialité s'établit donc comme suit : 4 postes au concours de troisième voie, 9 postes au concours externe et 17 postes au concours interne.

Dans la spécialité analyste, le jury décide de transférer 3 postes du concours externe vers le concours interne. Le nombre de postes à pourvoir dans cette spécialité s'établit donc comme suit : 2 postes au concours de troisième voie, 2 postes au concours externe et 6 postes au concours interne.

Dans la spécialité animation, le jury décide de transférer 8 postes du concours externe vers le concours interne. Le nombre de postes à pourvoir dans cette spécialité s'établit donc comme suit : 5 postes au concours de troisième voie, 8 postes au concours externe et 17 postes au concours interne.

Dans la spécialité urbanisme et développement des territoires, le jury décide de transférer 3 postes du troisième concours vers le concours interne et 5 postes du concours externe vers le concours interne. Le nombre de postes à pourvoir dans cette spécialité s'établit donc comme suit : 2 postes au concours de troisième voie, 11 postes au concours externe et 17 postes au concours interne.

Les listes ci-jointes des candidats admis sont arrêtées comme suit :

Spécialité Administration générale :

Troisième concours : 78 admis avec une barre d'admission de 11.19 sur 20
Concours externe : 305 admis avec une barre d'admission de 11.00 sur 20
Concours interne : 317 admis avec une barre d'admission de 11.67 sur 20

Spécialité Gestion du secteur sanitaire et social :

Troisième concours : 4 admis avec une barre d'admission de 11.72 sur 20
Concours externe : 9 admis avec une barre d'admission de 12.08 sur 20
Concours interne : 17 admis avec une barre d'admission de 13.50 sur 20

Spécialité analyste :

Troisième concours : 2 admis avec une barre d'admission de 11.06 sur 20
Concours externe : 1 admis avec une barre d'admission de 11.04 sur 20
Concours interne : 6 admis avec une barre d'admission de 10.83 sur 20

Spécialité animation :

Troisième concours : 5 admis avec une barre d'admission de 12.61 sur 20
Concours externe : 8 admis avec une barre d'admission de 11.42 sur 20
Concours interne : 17 admis avec une barre d'admission de 12.72 sur 20

Spécialité Urbanisme et développement des territoires :

Troisième concours : 2 admis avec une barre d'admission de 11.61 sur 20
Concours externe : 11 admis avec une barre d'admission de 11.25 sur 20
Concours interne : 17 admis avec une barre d'admission de 13.11 sur 20



Fait à Pantin, le 14 juin 2019

La Présidente du jury,
Marie BORGÉOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie Borgeot', is written over the printed name.